

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DDCT 44 Subventions (85 600 euros) à 11 structures porteuses de projets économiques locaux dans les quartiers populaires.

Mme Anne-Claire BOUX, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son Article L2511-14 ;

Vu le Contrat de Ville approuvé par délibération du Conseil de Paris le 16 et 17 mars 2015 et prorogé jusqu'en 2022 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à 11 structures porteuses de projets économiques locaux dans les quartiers populaires ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 28 juin 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 29 juin 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du 23 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Anne-Claire BOUX au nom de la 5^e Commission,

Délibère,

Article 1: Une subvention globale de 3.000 euros est attribuée à l'association LA MAISON DU CANAL - REGIE DE QUARTIER PARIS 10 (10068), pour le projet intitulé : « Mobilité, réemploi et insertion » (2021_00546). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné.

Article 2: Une subvention de 2.200 euros est attribuée à l'association LES PETITES CANTINES PARIS (195600), pour le projet intitulé : « Les Petites Cantines Paris » (2021_09370).

Article 3: Une subvention de 6.000 euros est attribuée à l'association RESOQUARTIER (181181), pour le projet intitulé : « Le Foodtruck solidaire » (2021_09142).

Article 4: Une subvention de 25.000 euros est attribuée à l'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA MODE ET DU DESIGN DE LA GOUTTE D'OR (96281), pour le projet intitulé : « Soutien à la structuration de la coopérative « La Fabrique de la Goutte d'Or » » (2021_01603 / DDCT-SPV / 15 000 €) (2021_01578 / DAE-BDEL / 10 000 €).

Article 5: Une subvention globale de 9.000 euros est attribuée à l'association AGENCE LOCALE D'INITIATIVES NOUVELLES POUR UNE ECONOMIE AUTRE ET SOLIDAIRE (A.L.I.N.E.A.S) (107141) pour le projet intitulé : « La Charrette des 4 saisons Solidaires- Accompagnement et animation socio-économique » (2021_00644).

Article 6: Une subvention globale de 13.400 euros est attribuée à l'association LITTLE METROPOLE (198092) pour le projet intitulé : « Création et accompagnement du Club des entrepreneurs - Quartier Danube/Solidarité » (2021_09263).

Article 7: Une subvention globale de 8.000 euros est attribuée à l'association BELLEVILLE CITOYENNE (19230) pour le projet intitulé : « La Maison du Numérique » (2021_00751). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné.

Article 8: Une subvention de 6.000 euros est attribuée à l'association CITOYENNES INTERCULTURELLES DE PARIS 20EME (54062), pour le projet intitulé : « Promotion de l'ESS et de la filière alimentaire » (2021_00753).

Article 9: Une subvention de 4.000 euros est attribuée à l'association DESCODEUSES (191986), pour le projet intitulé : « Initiation, formation, insertion à l'emploi technique des femmes des QPV » (2021_01445).

Article 10: Une subvention de 3.000 euros est attribuée à l'association LES MARMOULINS DE MENIL (186714), pour le projet intitulé : « Épicerie sociale » (2021_09399).

Article 11: Une subvention de 6.000 euros est attribuée à l'association SAVEURS EN PARTAGE (191369), pour le projet intitulé : « Ancrer Saveurs en partage aux Portes du 20^{ème} » (2021_10552).

Article 12 : Les dépenses correspondantes, soit 85 600 euros au total, seront imputées sur les crédits :

- Pour 75 600 € de la DDCT / SPV, centre financier 14-11, chapitre 935, domaine fonctionnel P52, nature 65748, fonds 52000010 « Provisions pour les associations œuvrant pour le développement des quartiers », budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.
- Pour 10 000 € de la DAE / BDEL, centre financier 55-01-13, chapitre : 936, domaine fonctionnel P651, nature 936-65748, fonds 6500003 « subvention à l'emploi », budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO